



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/21/Corr.1
21 mars 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE
ET TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

Rapport de M. Maurice Glèlè-Ahanhanzo, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, conformément à la résolution 2000/14 de la Commission des droits de l'homme

Rectificatif

Paragraphe 4, sixième ligne

Lire comme suit le début de la deuxième phrase du paragraphe :

Les sages européens notent en effet que le FPO a été créé par d'anciens membres du Parti national socialiste autrichien.
